



GUIDE D'EXPOSITION **LES CHEMINS Épineux DE L'ACCÈS AUX DROITS DES PERSONNES ÂGÉES IMMIGRÉES**

Collecte de témoignages en son et en image



Alors que les discours publics s'attardent sur la "fraude sociale" et sur "l'assistanat", **le problème essentiel concernant les droits sociaux est celui du non-accès**. De nombreuses recherches menées depuis les années 1990 ont mis en évidence l'importance du non-accès aux droits sociaux, c'est-à-dire de situations où les personnes ne perçoivent pas un droit ou une prestation sociale à laquelle elles ont pourtant droit. Un rapport de l'IGAS (l'Inspection Générale du ministère des Affaires Sociales) chiffre ce non-recours à près de trois milliards d'euros chaque année pour le RSA (revenu de solidarité active), autant d'économies pour le budget de l'Etat !

Ainsi, un tiers des résidents des foyers éligibles au RSA ne le touchent pas ; pour l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) - une prestation sociale non contributive, complément aux faibles pensions de retraite – le taux de non-accès général dépasse les 50%. Il est encore plus important pour les femmes et les personnes les plus âgées¹.

L'ampleur du non-accès aux droits est donc bien plus importante que les prétendues "fraudes" aux prestations sociales. Ce phénomène peut s'expliquer par **la fracture numérique, par une méconnaissance du droit et des conditions d'accès**.

A ces facteurs socio-économiques s'ajoutent souvent des barrières fabriquées par les administrations tout au long du parcours d'accès aux droits. Ces situations ne concernent pas seulement les aides sociales (c'est-à-dire les prestations dites "non contributives "qui ne nécessitent pas d'avoir cotisé) mais aussi les droits sociaux acquis par le travail, comme la retraite ou l'accès aux soins.

La problématique de l'accès aux droits des personnes immigrées en France ne se réduit pas à la question de l'obtention des titres de séjour ni à l'Aide Médicale d'Etat. **Les personnes étrangères ou immigrées sont pourtant particulièrement confrontées à ces difficultés, dues au cumul d'inégalités sociales et structurelles en France et tout particulièrement les personnes immigrées âgées.**

Arrivé.es dans le cadre du recrutement d'une main d'œuvre étrangère dans les années 1960-1980, nombre d'entre ces personnes ont vécu, travaillé et cotisé pendant des années, souvent des décennies, et ont passé la majeure partie de leur carrière professionnelle en France.

Face au vieillissement et au passage à la retraite, **l'accès aux droits se transforme souvent pour elles et eux en un véritable "chemin épineux"**, comme nous l'explique Madame Delmas, une personne accompagnée par le Grdr et qui partage son parcours dans cette exposition.

1.Cf. Les rapports et publications de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (ODENORE).

2. Meinzel P., 2022, « Le non-recours au minimum vieillesse des personnes seules », Les dossiers de la DREES, 97, p. 1-42.

Comment donner à voir les parcours semés d'embûches des personnes âgées immigrées dans l'obtention de leurs droits à la retraite ou la santé ? Quelle consistance donner aux rendez-vous qui se succèdent semaine après semaine pour constituer des dossiers, tentant de "débloquer" des situations individuelles qui s'avèrent pourtant partagées collectivement ?

Afin de montrer **la fabrique de ce système inégalitaire et ses conséquences pour les personnes concernées**, nous avons illustré ces situations en nous inspirant des récits de parcours individuels pour rendre compte de leurs réalités de vie. Elles sont accompagnées d'extraits d'entretiens pour faire entendre la voix de ces personnes au plus près de leur vécu.

Ces témoignages sur les parcours d'accès aux droits des personnes âgées immigrées, en fait des parcours d'obstacles, ont été collectés dans le cadre d'une recherche-action menée par l'association Grdr, qui œuvre pour l'accès aux droits des personnes immigrées ou en situation de migration, en Ile-de-France en 2024-2025. Tous les noms propres ont été changés conformément à leur demande et pour préserver leur anonymat.

Si le passage à la retraite présente une période d'instabilité, avec un risque accru de perte d'autonomie, d'isolement social, de problèmes de santé physique ou psychique, de ruptures de droits, les personnes en situation de migration, dont celles arrivées en France sous le statut de "travailleurs immigrés", sont particulièrement concernées. Cette population est généralement confrontée à des conditions de travail moins favorable que la population nationale non-immigrée. En raison des discriminations et la segmentation du marché du travail, ces personnes font souvent face à des parcours professionnels hachés, des statuts d'emploi plus dégradés, des salaires plus faibles, des métiers "pénibles", dans lesquels elles sont davantage exposées à des risques d'accidents ou de maladies professionnelles.

Ces inégalités qui marquent les parcours de vie et trajectoires professionnelles des personnes immigrées en France se répercutent jusqu'à l'âge de la retraite. Ainsi, la reconnaissance complète des droits s'avère souvent plus complexe, que cela concerne la retraite, le statut administratif, le logement ou les droits sociaux.

Ces situations sont aujourd'hui accentuées par le contexte de **fermeture de la quasi-totalité des guichets publics** (sécurité sociale, préfectures, etc.) remplacés par un accès numérique uniquement.

S'ajoute à cette fracture numérique **le durcissement des conditions d'accès à certaines prestations sociales pour les étranger.es** (en particulier les prestations non-contributives telles que l'ASPA) mis en place par les lois relatives à l'immigration depuis 15 ans. Les conséquences sont **des délais d'attente très longs avant d'obtenir un droit...** quand celui-ci n'a pas été restreint ou supprimé. Cela vient alors amplifier la précarité pour ces personnes déjà exposées à des situations de précarité et de pauvreté.

Face au double durcissement des politiques migratoires et sociales, il devient pressant de faire entendre la parole de personnes âgées concernées. A la fois pour restituer une réalité sociale et donner à entendre des voix éclipsées des discours ambients, et pour mettre en lumière les conditions sociales et institutionnelles du non'accès aux droits.

Loin de constituer des "cas isolés", "exceptionnels" ou des "erreurs administratives", ces parcours individuels donnent à voir un tableau représentatif des difficultés structurelles (inégalités, discriminations, dématérialisation de l'accès aux services publics...) rencontrées par les personnes âgées immigrées en France, tentant de faire valoir leurs droits à la retraite, aux soins ou encore à l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

Pour écouter directement la voix des personnes rencontrées pour l'exposition :



<https://bit.ly/4mpf1ZG>

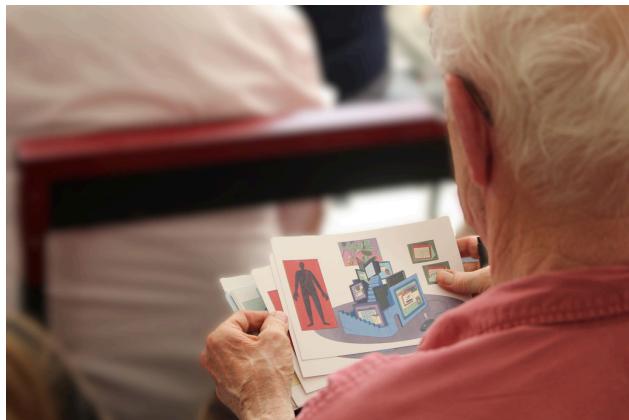
Illustrations originales : Anna-Gaëlle Lienne pour le Grdr, tout droit réservé, 2025.

Montage sonore : Maëva Destrade

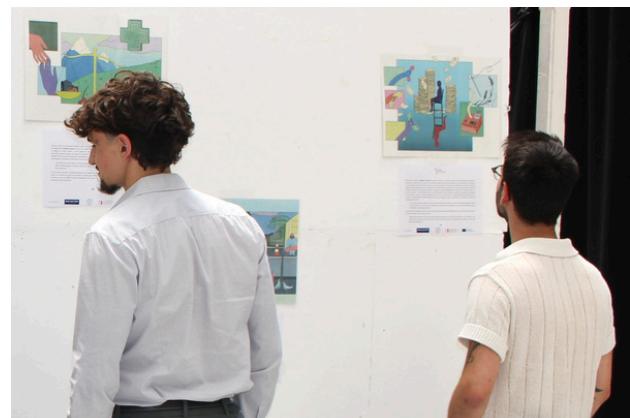
Travail de recherche réalisé par Hannah Bramekamp et Armèle Cloteau

Caractéristiques techniques :

L'exposition se compose de planches d'illustrations grand format, de légendes racontant les parcours de vie, de cartes postales recto-verso reprenant les illustrations et les parcours, et d'un podcast en français.



Cartes postales :
12 illustrations originales
format A5 (14,8 x 21cm) recto verso

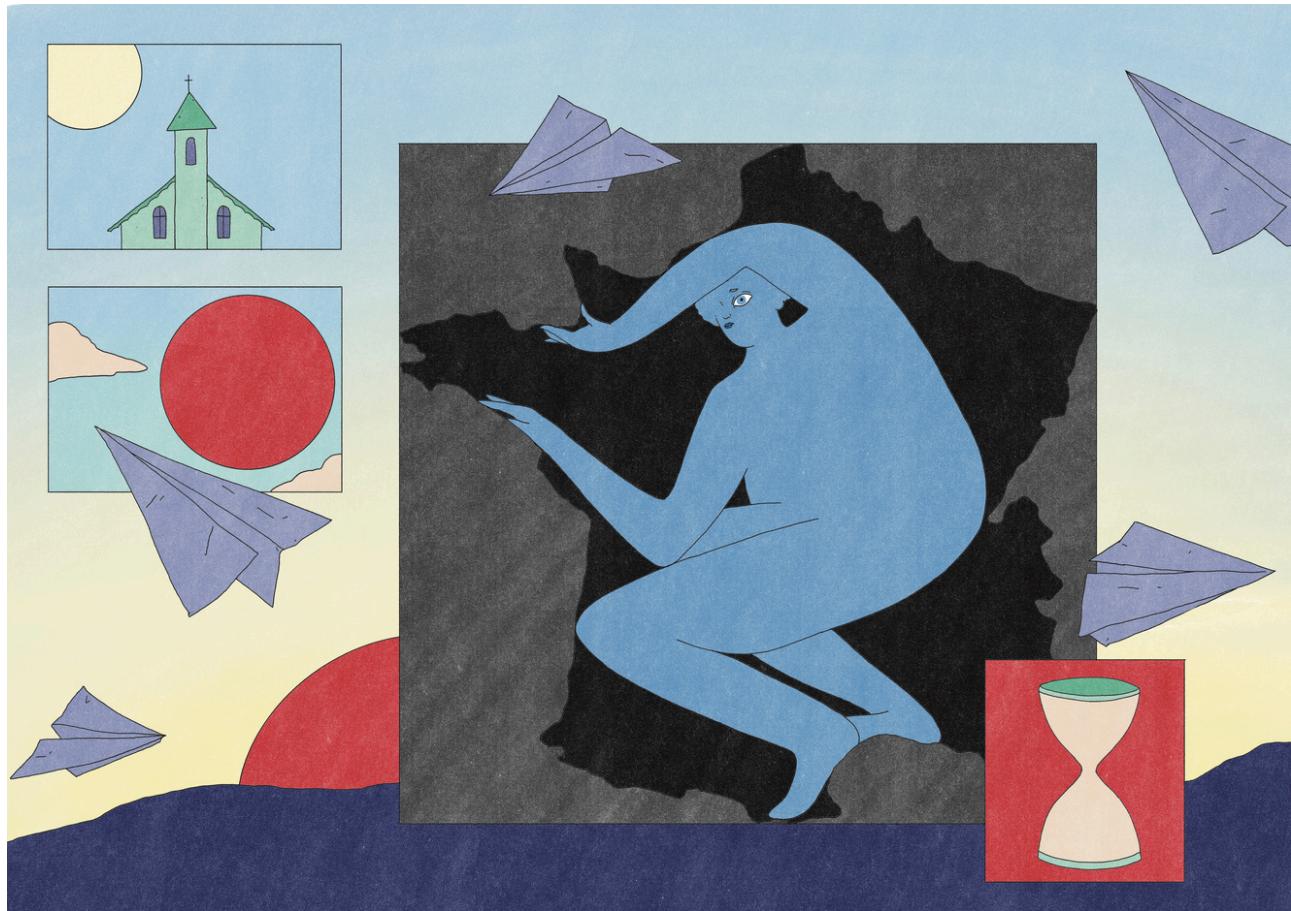


Grands formats :
12 illustrations originales
format A2 (42 x 59,4cm) ou plus

© Grdr – 2025 – Licence octroyée à l'Union européenne et à tous les partenaires financiers du programme sous condition.

Document sous licence Creative Commons CC BY-ND 4.0. Aucune modification n'est autorisée.

Le contenu du présent document relève de la seule responsabilité du Grdr et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne ou des autres partenaires financiers du programme.



Née d'un père français et d'une mère guinéenne, **Madame Delmas** grandit en Guinée avant de venir en France en début des années 2000 après le décès de son mari. Diplômée d'un Bac +3, ancienne dactylographe, elle se retrouve à faire le ménage dans les écoles parisiennes. Suite à un accident du travail la rendant inapte, elle commence à se renseigner sur les conditions d'une retraite anticipée à 58 ans, n'entamant les démarches qu'à 62 ans. Aujourd'hui, à 66 ans, deux semaines après notre entretien, elle vient seulement de toucher le premier virement de sa retraite. Très active dans une communauté chrétienne à Paris, elle rêve désormais de soleil et de chaleur, de liberté pour voyager et voir sa fille et ses petits-enfants, aujourd'hui installé.es au Canada.

Dans l'attente de ses droits de retraite, elle s'est sentie contrainte de rester en France, pays qu'elle décrit comme "*une prison dorée*" dans un contexte de réforme des conditions d'obtention de l'ASPA où le temps de séjour hors du territoire a été réduit à 3 mois par an (contre 6 auparavant).

"Je ne me sens pas en sécurité du point de vue de mes droits... je ne suis rassurée de rien... tout est flou, je suis dans l'inconnu [...] Donc je ne m'adosse pas dans mon fauteuil, je reste accroupie."



Originaire de Colombie, **Madame Pelletier** est arrivée à 20 ans en France, en 1976, où elle commence des études de psychologie, d'administration puis de lettres. En parallèle, elle garde des enfants et travaille en tant qu'assistante à l'Université. Au marché aux puces de Saint-Ouen, elle développe une activité de fabrique de bijoux et de vêtements avec son mari et devient progressivement gestionnaire de trois magasins. Entre-temps divorcée, elle découvre en 2017 que son numéro de sécurité sociale a fait objet d'une usurpation d'identité et ce, depuis les années 1990-2000. Elle revient alors à Paris pour obtenir un nouveau numéro et "retrouver tout ce qu'il y a eu dans le passé" afin de faire valoir ses droits à la retraite : de nombreux rdv, des papiers, preuves, dossiers envoyés, courriers, coups de fil... Son attente perdure depuis 2022, pour la retraite et l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA). Comble de la situation, pendant ce temps, la personne qui a utilisé son numéro est retraitée depuis 10 ans.

"J'ai reçu des courriers qui disent : une fois que vous avez réglé la situation, on vous envoie depuis 2022 tout ce que nous vous devons. Et puis c'est ça, les employées me disent qu'ils vont m'appeler. Et puis, depuis là, j'attends le coup de téléphone. Ça fait quelques années."

Une fois la retraite obtenue, elle rêve d'avoir un terrain pour faire pousser des légumes, une maison avec un jardin et un "énorme atelier" dans le Sud de la France.

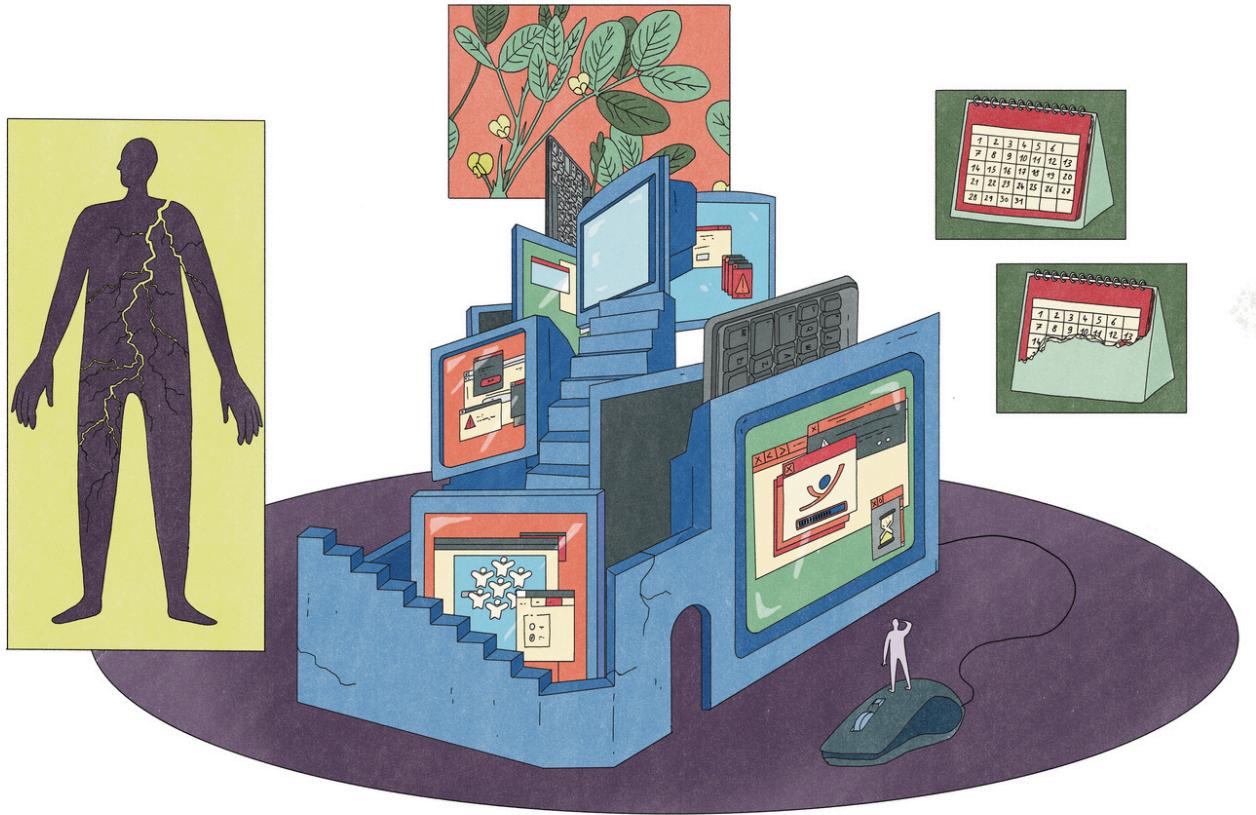
"Quand vous commencez à vieillir, vous pensez plus à l'argent, plus à rien du tout, mais plus à vous satisfaire. Pour faire des choses que vous auriez voulu faire en étant jeune, mais que vous n'avez jamais fait, parce que... parce qu'il y avait plein de parce que."



Né en 1953 en Mauritanie, **Monsieur Diallo** travaille dans l'agriculture et l'élevage de bétail avec sa famille jusqu'à ses 21 ans. Il arrive pour la première fois en France le 28 novembre 1978. Après des allers-retours dans les années 1980, il revient en France en 2001 pour travailler dans "une usine à jambon" puis dans le secteur du nettoyage et de la restauration. Il obtient sa retraite en 2022, à 69 ans passés, mais se rend compte que 40 de ses années de travail ne sont pas prises en compte dans le calcul de sa retraite complémentaire. Dès lors, ses ressources reposent sur les APL, une retraite à 560€ et une complémentaire estimée à 86€. Dans ces conditions, se nourrir dépend en grande partie des associations d'aide alimentaire et de la solidarité du voisinage.

Son fils et sa femme le rejoignent en France en 2023 dans le cadre d'un regroupement familial, alors qu'il aurait aimé passer le reste de sa vie dans son village d'origine, où il a des terres et a construit une maison.

"Ces 500€ là, si je gagnais ça et j'étais en Afrique, j'aurais été bien tranquille, j'aurais été patron là-bas, je vivrais bien..."



Monsieur Keita naît en 1961 dans une famille nombreuse au Mali, puis il voyage et travaille beaucoup dans la région : en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Nigeria, au Gabon. Il arrive en France le 31 mai 1987 et commence à travailler en tant que maçon. Aujourd'hui, il habite toujours dans un foyer et ces années de travail sur les chantiers se font sentir : problèmes de santé, douleurs articulaires et un sentiment de fatigue physique et morale. Alors qu'il a demandé sa retraite (estimée à 500€/mois) depuis 2023, il ne perçoit que sa retraite complémentaire (autour de 226-230/mois €), en attendant que la totalité de ses trimestres soit reconnue. Ce montant ne suffit pas à subvenir à ses besoins en France (loyer, nourriture) et encore moins à ceux de sa famille au Mali qui "compte" sur lui (notamment sa femme, atteinte de diabète). Il est donc largement contraint de solliciter ses compatriotes au foyer pour des prêts solidaires, en dépit d'un sentiment de honte qui s'accumule au fur et à mesure des dettes.

Malgré cette attente, il se projette dans une vie "*entre la France et le Mali*" où il a commencé à construire une maison et acheté un terrain pour planter des pommes de terre et des cacahuètes :

"Pour moi la retraite, vraiment, des fois, je pense : pourquoi je vis toutes les galères comme ça ? C'est vrai que je n'ai pas l'argent, ce n'est pas beaucoup... Mais pourquoi je n'ai pas pris ça pour aller voir ma femme, les enfants ? Et des fois je dis : non, je ne vais pas laisser mon droit ici. Pourquoi je vais laisser 14 ans ici ?"



Arrivé en 2013 en provenance d'Algérie après une carrière d'une trentaine d'années en tant que fonctionnaire dans l'enseignement, **Monsieur Gacem** vit avec une lourde pathologie rénale et a "tout quitté" (famille, travail, son pays) pour se soigner en France. Depuis, il s'est rapidement engagé dans la vie associative : entraide entre malades, aide aux démarches, soutien scolaire, pair-aidance. Aujourd'hui, il travaille en temps partiel thérapeutique dans une conciergerie solidaire et fait du tutorat bénévole en mathématique. De plus en plus contraint par sa maladie, il vient de demander sa retraite, anticipant de faibles ressources : "ce n'est pas une retraite qui me mettra dans le paradis".

"Vous faites une petite balance : si vous travaillez, vous gagnez moins. Et vous aurez l'ASPA, alors vous gagnez un peu plus. Je préfère gagner un peu plus... Bien-sûr, je suis contre la retraite... même à 65 ans, je continue de bouger.. avec les associations."

Il souhaite continuer son engagement bénévole pour aider d'autres à mieux comprendre leurs droits à la retraite et la santé, par exemple en animant des ateliers :

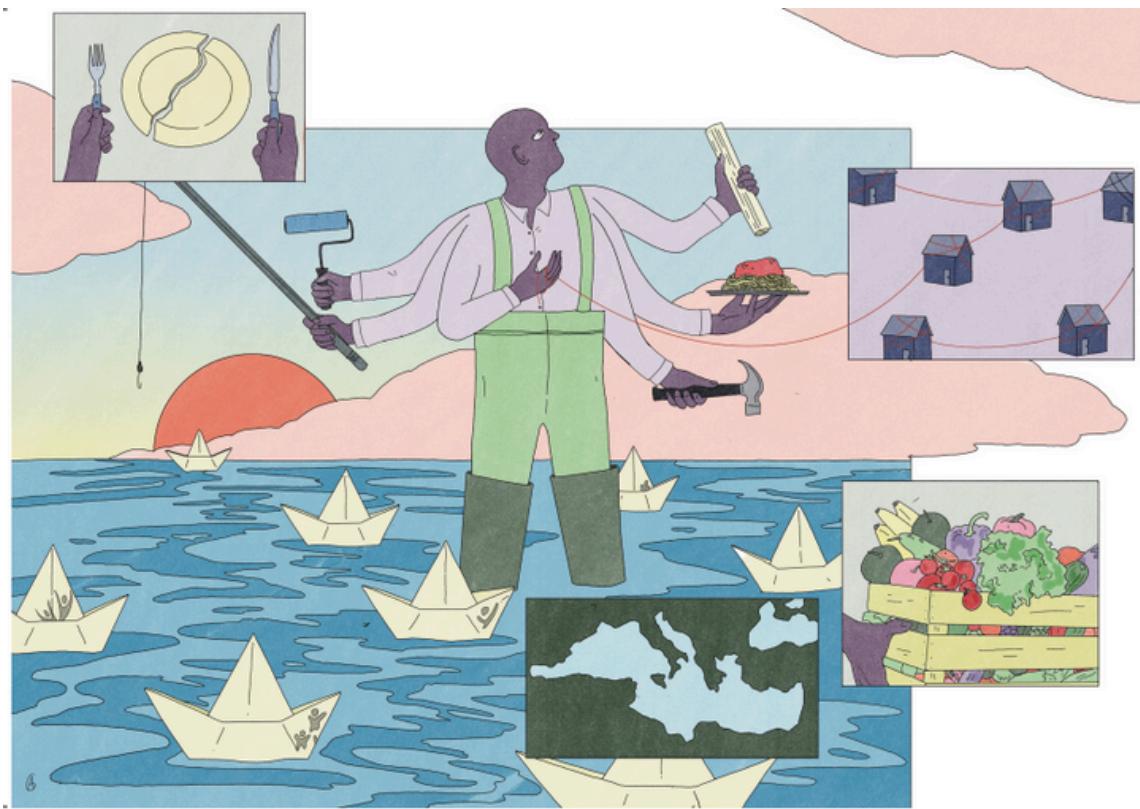
"Moi j'ai pensé même, quand j'aurais le temps pour remercier ce que [le GRDR et d'autres associations] font pour moi... J'aimerais bien parce que j'aime le métier, j'aime transmettre mes savoir-faire".



Ayant grandi jusqu'à ses 12 ans en Algérie, **Madame Fremier**, ainée d'une fratrie de six, arrive en région francilienne avec sa famille. Elle rejoint son père, parti dans les années 1970, à l'âge de 17 ans, dans le cadre des recrutements de main-d'œuvre étrangère. Après un BEP en comptabilité, elle commence rapidement à travailler. D'abord caissière dans un hypermarché, elle gère ensuite un commerce avant d'ouvrir son propre bar à Montreuil dans les années 1980-90. Elle termine sa carrière au département de la Seine St-Denis, en cantines scolaires puis dans l'administration à Bobigny. Au moment de demander sa retraite, craignant de se retrouver seule à la maison suite au décès de son mari, elle repousse d'un an son départ. Ayant travaillé à la fois dans le privé, le public, en intérim et à son compte, elle fait face à des délais prolongés et des dossiers "perdus" :

"J'envoie tous les papiers, j'ai aucune réponse. Et moi, je me suis dit que c'est vrai, c'est long. J'ai attendu 7-8 mois, après j'ai relancé. Ils m'ont dit, non, votre dossier, il n'existe plus. Et pourquoi il n'existe plus ? Parce qu'on n'a pas reçu tel document, tel document, tel document. J'ai dit, mais j'ai tout envoyé... mais rien. Donc, obligé de refaire une demande."

Pour la suite, elle a des projets : voyager, puis retourner sur son balcon fleuri, s'occuper de son nouveau petit-fils et de son père : *"Là, déjà, je pars en vacances. Ma fille, elle m'offre un voyage à Marrakech pour mes 65 ans. Je pars avec une amie. A moi la belle vie. Profiter du soleil. Je pars mercredi."*



Né dans une famille de pêcheurs au Maroc, **Monsieur Belkhane** travaille d'abord comme marin en haute mer. Sillonnant les côtes espagnoles et françaises, il ne reste que quelques jours à terre. En 1990, il s'installe en Italie. Rejoint par sa femme, il restera 25 ans à Bologne, où il travaillera comme ouvrier de la métallurgie, cariste-magasinier, ouvrier agricole et imprimeur de journaux. Il finit par obtenir la nationalité italienne. La cinquantaine passée, il reste pendant un an au chômage et décide de partir en France dans l'espoir de trouver un emploi. Arrivé à Paris, il enchaîne plusieurs formations (espaces verts, préparation de commande, anglais), travaille chez un sous-traitant d'Air France, puis se retrouve de nouveau sans emploi à 62 ans. On lui suggère d'entamer ses démarches de retraite, mais il craint un montant trop faible : "*Je voulais travailler... [même aujourd'hui], je veux travailler encore*"... Bien qu'il ressente un épuisement lié aux années de travail de nuit dans des métiers physiques, il reprend des formations pour retravailler en tant que bagagiste à l'aéroport.

Aujourd'hui, dans l'attente du calcul de ses droits entre administrations italiennes et françaises, sa retraite est estimée à 269€/mois pour le côté français. Il dépend alors largement de dispositifs d'aide alimentaire. Face aux factures qui s'accumulent et au déracinement, il s'engage dans plusieurs associations. Tous les samedis, par exemple, il participe à la collecte de colis alimentaires pour les résidents des foyers de travailleurs migrants de Montreuil: "*Ici c'est chacun chez soi... Il a le même problème que toi mais tu ne le sais pas, en France, on n'en parle pas. Alors qu'on a besoin d'entraide.*"

Ses projets futurs restent assez vagues : "Les projets, ça dépend de l'argent", à part celui de faire venir sa femme en France.



Monsieur Belhadj arrive en France en début des années 2000, alors qu'il a 50 ans. Après une carrière en tant que comptable dans une grande entreprise d'importation à Oran, il suit sa femme à Paris, qui souhaite y rester après avoir rendu visite à sa sœur : "Ce n'était pas prévu [de venir en France], c'était à l'improviste ça..." Il change alors de secteur vers un "métier qui recrute" : après une formation de CAP, il travaille en tant qu'agent de sécurité-incendie dans une chaîne de magasins de bricolage. Une fois installé dans le XXe arrondissement de Paris, le couple est ensuite rejoint par leur fille et son mari.

Quant à sa retraite, il ne savait pas qu'il pouvait en avoir une. Ne recevant plus d'appel de l'agence d'intérim après ses 70 ans, une travailleuse sociale lui a finalement indiqué les démarches à suivre. "Je ne [m']attendais pas à la retraite et tout... [...] Je n'aurais pas demandé... On ne savait pas. Quand on ne sait pas, il faut toujours demander. Même pour l'ASPA, je ne savais pas qu'on pouvait demander plus..."

Né avec un passeport français en Algérie dans les années 50, ce passeport lui est retiré peu de temps après son arrivée en France et remplacé par un titre de séjour de 10 ans d'abord, puis de 1 an depuis. Il regrette ces évolutions - aussi liées à la dématérialisation - qui se traduisent notamment par une augmentation des délais de renouvellement de titre : "De rester comme ça, sans papiers, en plus si on a travaillé ici... ! [...] On a pris des risques quand mêmes, surtout dans la sécurité..."

Et pourtant, il se sent à la fois algérien et chez lui à Paris, où "il y a tout, tout est à côté" : il apprécie les cafés, de jouer aux Dominos et d'aller au marché pour acheter des légumes frais... Son dernier projet reste d'"aller à la Mecque, et c'est tout".



Monsieur Atiqi et Madame Macaray se rencontrent entre deux journées de travail en début des années 1990 à Paris dans le métro. Elle, originaire des Philippines, arrive en 1989 rejoignant sa sœur déjà installée à Paris.

Sur recommandation d'une amie, elle est rapidement recrutée par une famille américaine résidant à Saint-Germain en Laye, dans un "small château". Elle est ensuite employée par une autre famille avec laquelle elle restera 30 ans, s'occupant du ménage, des enfants, des repas...

Lui, commence à travailler à 6 ans dans une usine de briques en ex-Yougoslavie, puis passe 25 ans à Chicago aux Etats-Unis, avant de s'installer à Paris en 1990. Il travaille alors en tant que manager dans une société de nettoyage. Quand il perd cet emploi, il se reconvertit dans la cuisine. Pendant trois décennies, il travaille dans le même restaurant, avant d'être contraint de cesser toute activité à la suite d'un AVC, à plus de 80 ans.

Après toute une vie de travail, ils entament leurs premières démarches de demande de retraite il y a 10 ans, à respectivement 65 et 75 ans. Toutefois, leurs pensions demeurent peu suffisantes face aux factures qui s'accumulent :

"The problem is they did not increase the pension, that's why it's hard". Elle n'a jamais osé demander la naturalisation, freinée par son manque de maîtrise du français. Lui, dont les papiers d'identité ont brûlé pendant la guerre, vit avec une date de naissance inconnue sur sa carte de séjour, ce qui rend les démarches administratives encore plus coûteuses.

Très active dans une communauté de l'église américaine à Paris, ses projets pour la retraite restent modestes, centrés sur la santé et la famille :

"My dream is to become rich, [laughs] - no I am joking, to go with him, healthy, always healthy and to have a long life..." Monsieur ajoute : *"You know what is the dream for human being: To be happy and home. My home is my heaven. When I get home I forget everything... I have my wife, my children..."* [...] Money comes and goes, [...] if you want a nice life, you need to make yourself happy..."

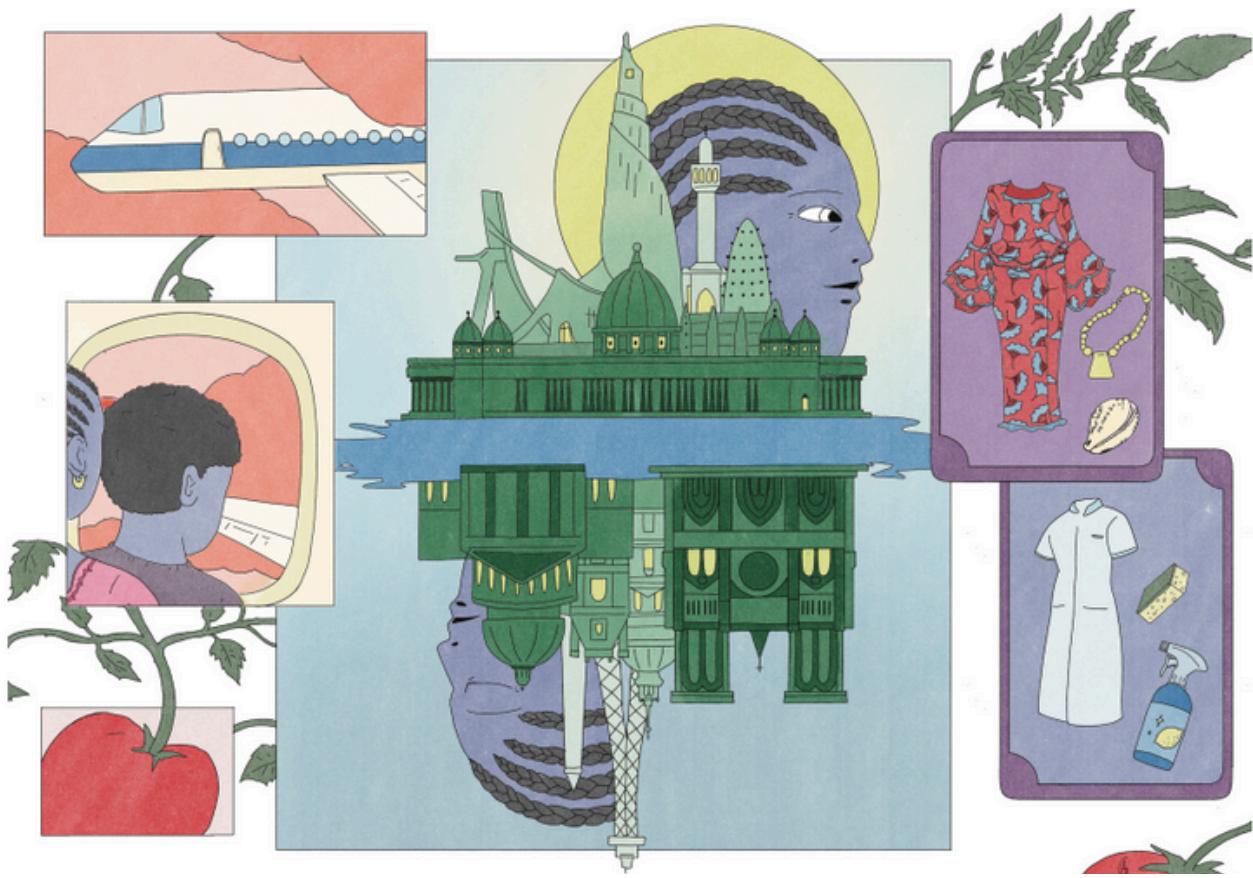




Originaire du Mali, **Madame Koné** arrive en France en 1981 pour rejoindre son mari, parti dix ans plus tôt travailler en Ile-de-France. Elle élève seule ses six enfants et travaille à partir des années 1990 : quelques années dans le ménage, puis 20 ans dans une maison de retraite parisienne en tant qu'agente hôtelière. En plus de cet emploi à temps plein, elle fait 2h de nettoyage chaque soir dans une banque. Bien qu'elle ait demandé sa retraite, elle continue aujourd'hui les ménages pour compléter ses trimestres. A 62 ans, elle se dit fatiguée de son métier et de ses problèmes de santé qui l'obligent à moins travailler. Séparée de son mari, elle vit désormais avec son fils qui l'aide dans ses démarches administratives, notamment pour son titre de séjour. Active et informée sur ces questions, elle regrette la numérisation des services publics et la fermeture des guichets :

"Si le gouvernement peut aider quand même les gens qui vont perdre leurs papiers alors qu'ils travaillent déjà. Maintenant il faut faire tout sur ordinateur, on ne sait pas, ou on ne peut pas le faire. Franchement, il y a beaucoup de familles qui pleurent à cause de ça, oui, qui ne peuvent pas le faire. C'est difficile."

Syndiquée, elle s'est vue attribuer un rôle de conseil par son entourage, surtout auprès de ses collègues et voisines qui n'ont pas d'enfant susceptible de les aider. Ayant gardé des liens forts avec ses proches au Mali, elle se projette dans une retraite entre les deux pays. Mais elle veut aussi voyager pour aller voir ses enfants installés en France, à New-York et au Royaume-Uni. Au-delà de son projet de demander la nationalité française, elle souhaite prendre des cours de français pour "enfin bien parler et écrire".



Aujourd'hui franco-ivoirienne, **Madame Zinouko** part pour la première fois "à l'aventure" en France en décembre 1983, à 24 ans, laissant derrière elle son pays natal, la Côte d'Ivoire. Elle enchaîne d'abord des "*petits boulot*s" puis commence à travailler dans un centre de rééducation, où elle restera pendant 30 ans occupant le poste d'agente hotelière (en charge du service, du ménage et de la préparation des petits-déjeuners). A 62 ans, fatiguée par ce travail physique, elle demande la pré-retraite, continuant à travailler à mi-temps avant de demander la retraite définitive. Avec une pension avoisinant 600€/mois (+ APL), elle est contrainte de compléter ses ressources par des ménages ponctuels ou de la conciergerie pour AirBnB.

Pour elle, la question de l'accès aux droits est très liée aux "angoisses" par rapport aux démarches administratives, la peur de se tromper : *"Il y a certaines choses que nous, nous qui venons d'ailleurs, des droits que nous avons mais que nous ne savons pas... [Aussi], comment faire les démarches... Moi franchement la paperasse..."*

Elle partage sa vie entre la France et la Côte d'Ivoire : "Quand il pleut à Paris, Abidjan est mouillé... ". Retournant régulièrement de "l'autre côté, mon autre chez moi", elle met en perspective ses deux réalités de vie, habitant "ici sous le seuil de pauvreté" et "là-bas, tu vis comme une reine"... A l'avenir, elle souhaite conserver ce double ancrage et se voit dans un "coin de verdure, que ce soit ici ou là-bas, tant que je peux planter mes pieds de tomate et profiter de mes petits-enfants". Elle veut ainsi "montrer l'Afrique" à son petit-fils de 17 ans.



Originaire du Bénin, **Madame Gnakodo** passe pour la première fois à Paris en 2004. Elle arrive alors de Côte d'Ivoire et se rend en Guadeloupe où elle a obtenu un visa de travail pour être embauchée dans un restaurant béninois. Après trois mois sans être payée, elle quitte la restauration et se réoriente grâce aux conseils d'un prêtre dans l'aide aux personnes âgées. Elle se forme ensuite et obtient le BAFA. En 2012, elle décide de rejoindre la métropole en quête d'opportunités professionnelles. Arrivée à Paris, elle trouve un emploi comme aide aux élèves en situation de handicap. Rencontrant des lourds problèmes de santé, elle est reconnue travailleuse handicapée et continue son activité à mi-temps, ce qui grève considérablement son salaire.

À 62 ans, sur les conseils de son médecin, elle entame les démarches pour prendre sa retraite, mais se ravise après avoir découvert l'estimation du faible montant de sa pension (360€/mois). Elle retravaillera alors pendant 9 mois. Mme Gnakodo attend aujourd'hui l'aboutissement de ses démarches pour faire reconnaître ses 9 années travaillées en Côte d'Ivoire. Après tant d'années à travailler, elle n'aurait jamais pensé devoir se tourner vers l'aide alimentaire :

"Pour moi, à la retraite, commence une nouvelle et belle vie. C'est ce que je me disais, puisqu'on peut dormir et se lever, et faire ce qu'on a envie de faire, aller où on veut... Mais quand tu n'as pas le nécessaire pour pouvoir accomplir tes rêves de retraité, c'est que tu sombres encore. [...] Tu as fait beaucoup d'efforts et en retour tu n'as pas grand-chose finalement..."

Souhaitant passer Noël chez ses proches au Bénin, elle voudrait par la suite continuer les allers-retours entre la France et son pays d'origine :

"La retraite c'est bouger, ce n'est pas l'immobilité!" Alors même qu'elle ne passe jamais plus de trois mois hors de France, elle a "trop peur des contrôles" pour demander l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) qui lui permettrait pourtant de compléter ses ressources.



Migration-Citoyenneté-Solidarités

Le Grdr Migrations - Citoyenneté - Solidarités est une association internationale de droit français composée de professionnel.les (agronomes, économistes, sociologues, géographes, urbanistes, travailleur.es sociaux...) qui mettent leur savoir-faire au service des populations des territoires sur lesquels il agit.



50 ans d'histoire et de compagnonnage aux côtés des migrant.es

Le Grdr a été créé en 1969, par des ingénieurs agronomes soucieux de former des ressortissants venus du bassin du fleuve Sénégal (à la frontière entre le Mali, la Mauritanie et le Sénégal) qui souhaitaient découvrir des techniques de développement agricoles pour les reproduire dans leurs pays d'origine. Le Grdr les a accompagnés dans leur structuration en collectifs et associations, y compris au sein des foyers de travailleurs migrants. Dans les années 80, une ferme, à Ecoublay, permettait de proposer des formations agricoles et mécaniques en reproduisant des conditions de reproduction agricoles proches de celles du bassin du fleuve Sénégal. A partir des années 80 et à la demande des associations migrantes, le Grdr a ouvert des cellules, dans le bassin du fleuve Sénégal, pour œuvrer dans l'accompagnement sur place dans la réalisation de leurs projets de développement local. Depuis le début des années 2000 et l'émergence de la décentralisation en Afrique de l'Ouest, le Grdr travaille aux côtés des autorités territoriales pour accompagner la planification territoriale tout en prenant en compte les projets collectifs, individuels et de la diaspora.

Une association au cœur du double-espace

Aujourd'hui, le Grdr travaille aux côtés de ses partenaires dans 8 pays (Guinée, Guinée-Bissau, Sénégal, Mali, Mauritanie, Algérie, Tunisie et France) dans des territoires (historiquement d'origine, de transit, d'installation) marqués par les migrations. Il s'inscrit dans des logiques de planifications territoriales afin de porter des projets sur un ensemble de thématiques diverses (gestion des ressources naturelles, adaptations aux changements climatiques, promotion de l'habitat durable, insertion professionnelle des femmes et des jeunes, accès aux droits des seniors immigrés, enjeux de citoyenneté et participation...) pour répondre aux besoins des habitant.es des territoires sur lesquels il agit. Aux côtés des habitant.es et migrant.es qui tissent et métissent les territoires, les liens d'interdépendances sont au cœur du projet associatif du Grdr, en écho aux objectifs de développement durable.

© Grdr – 2025 – Licence octroyée à l'Union européenne et à tous les partenaires financiers du programme sous condition.

Document sous licence Creative Commons CC BY-ND 4.0. Aucune modification n'est autorisée.

Le contenu du présent document relève de la seule responsabilité du Grdr et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne ou des autres partenaires financiers du programme.

Illustration : Anna-Gaëlle Lienne pour le Grdr

Coordination de l'exposition et travail de recherche : Armèle Cloteau et Hannah Bramekamp

Exposition Grdr, tout droit réservé, 2025.

Avec le soutien de

